



ABEILLES
EMPLOI
NOIRMOUTIER



GYMNASE :
l'inauguration

EXCEPTIONNEL, AU CŒUR DE L'ESSONNE

LA PROPRIÉTÉ S'OUVRE AUX JEUNES

Prêt P.A.P.

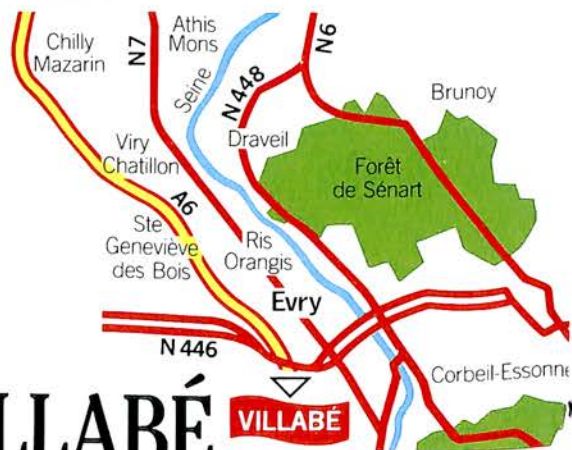


Une chance rare, à saisir par les jeunes ménages.

Devenir, à Villabé, dans la partie la plus verdoyante de l'Essonne, propriétaire d'une chaleureuse et confortable maison signée Bati Service. Ceci, grâce au prêt PAP, qui peut couvrir jusqu'à 90% * de votre acquisition à des taux sans concurrence. De plus, Bati Service vous rembourse vos prêts jusqu'à la livraison de votre maison.

Aux Hameaux de Villabé, vous avez toutes les chances : la gare, à moins de 500 mètres, et autour de vous, les ressources illimitées d'une région très dynamique.

** En fonction de votre situation familiale et de vos revenus imposables.*



Villabé : à 7 km d'Évry
Autoroute du Sud,
sortie Lisses-Mennecy.

LES HAMEAUX DE VILLABÉ

Visitez les maisons modèles



BATI SERVICE

Rue d'Ambreville - 91100 Villabé - Tél. 60 86 28 27

Maisons modèles et bureau de vente ouverts tous les jours de 14 à 19 heures. Le week-end de 10 à 19 heures.



Billet du Maire

Nous voici à l'aube de l'an 1992.

Au nom du Conseil Municipal, j'adresse tous mes vœux aux habitants de Villabé. Que cette nouvelle année réponde à vos aspirations dans tous les domaines et en particulier dans celui de votre santé, de votre famille et de votre activité professionnelle.

Respectant le contrat passé avec tous les Villabéens, notre équipe poursuit son action que l'on peut résumer par deux idées essentielles : accroître les ressources de la commune pour offrir un meilleur service aux habitants.

L'un ne va pas sans l'autre ! Personne ne peut imaginer que nous aurions pu construire une nouvelle école, édifier un gymnase et des ateliers municipaux, ouvrir et développer une garderie... sans trouver les financements correspondants.

Ces nouvelles ressources proviennent, chacun le sait, de l'implantation de l'ensemble commercial de la Plaine à Robin. Il est le premier grand pas vers un bon équilibre indispensable à la commune.

Ces importantes infrastructures étant mises en place, notre équipe prend en charge de nouveaux projets.

Notre objectif à court terme : continuer d'accroître la qualité de vie des Villabéens en offrant de nouveaux services ou en améliorant ceux qui existent, en embellissant le village et en rationalisant la circulation automobile.

Quelques exemples importants :

- Ne sommes-nous pas tous choqués par l'aspect de la place R.-Vincent ? Un groupe d'architectes travaille sur ce dossier. Le cœur du village mérite autre chose que ces maisons délabrées et abandonnées.
- Le nombre des véhicules qui sillonnent nos rues a considérablement augmenté. N'est-il pas évident qu'un plan de circulation doit être dressé ? Il sera le fruit d'une large concertation avec la population.
- Qui pourrait dire qu'un bureau de poste n'est pas indispensable pour une commune de plus de trois mille habitants ? Les études tendant à transformer, pour cet usage, l'ancien local des pompiers, à côté de l'école Jean-Jaurès, sont très avancées. Ce projet verra le jour rapidement.
- Les Brettes constituent une zone verte protégée. Ne pourrait-on pas en faire un lieu de promenade agréable ? L'aménagement des bassins de retenue des eaux pluviales du centre commercial constitue l'amorce d'une mise en valeur de ce coteau. Avec l'aide du Conseil Général, nous poursuivrons dans cette voie.

Ainsi que vous le constatez, tous ensemble nous ferons de VILLABÉ, un village harmonieux où l'équilibre activités-emploi, habitat et zones vertes protégées sera respecté.

Encore une fois, bonne année à tous.

Alain RAMEY

SOMMAIRE

Le Billet du Maire	Page 1	Gymnase	Pages 14 et 15
Abeilles	Pages 2 à 4	Sport	Pages 16 et 17
TGV	Page 5	Action sociale	Pages 18 et 19
Emploi-Formation	Pages 6 et 7	Finances	Pages 20 et 21
École	Pages 8 et 9	Culture et Fêtes	Pages 22 et 23
Noirmoutier	Pages 10 à 13	Infos générales	Pages 24 à 28

Directeur de la Publication :
L. CHELLE, Maire-Adjoint.

Équipe rédactionnelle :
Mme. MM. C. BERTAUX, P. DUBOZ,
D. DUMONT, R. FORLIVESI, J.-M.
LAFON, I. MAGGINI, E. NAVARRO.

Publicité - Composition - Édition :
ÉLECTRO - SCAN,

37, chemin de l'Ormeteau,
91100 Villabé, tél. : (1) 60 86 29 79.

Photos et maquette : J.-P. PRINCIAUX.



Le couvain(1) a bel aspect, la reine pond, les larves se développent bien... Tout est parfait. Cet examen des cadres est essentiel pour déterminer la bonne santé de la ruche.

(1) Couvain : Ensemble des œufs et des larves des abeilles.

ABEILLES... ABEILLES... ABEILLES...

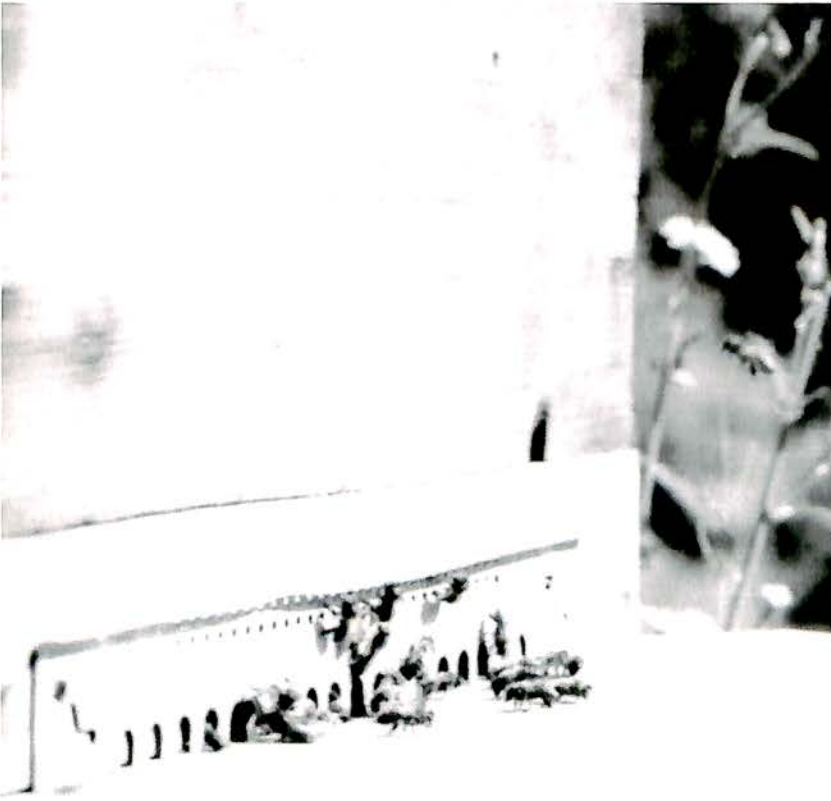
VILLABÉ ET L'APICULTURE ...

Ce que nous en ont dit Messieurs BABAULT ET ROQUES

Comment vient-on à l'apiculture ?

J'ai commencé à m'intéresser aux abeilles avec mon voisin M. Babault qui possédait quelques ruches.

L'entreprise où je travaillais m'a fait



Futaie près de Melun, le samedi, une fois par mois. J'y ai vu une saison apicole complète à peu de frais. J'ai aussi lu beaucoup de revues et livres sur l'apiculture.

Le printemps suivant, j'ai recueilli 2



GROS PLAN SUR UNE RUCHE... QUANT AU MATÉRIEL, IL EN FAUT PEU : un soufflet à fumée, du petit outillage pour décoller les cadres et nettoyer la ruche, l'extracteur pour retirer le miel, des vêtements protecteurs et un masque pour le visage.

des propositions de mise en préretraite. Lorsque la santé est bonne, il est difficile de rester inactif.

Pour me lancer, j'ai pensé qu'il serait plus sûr de faire un stage : j'ai donc suivi ce stage pendant 6 mois à la

essais sur des arbres et avec l'aide de M. Babault, j'ai installé deux ruches au bout du village, rue des Échaudés. Cela fait déjà trois ans.

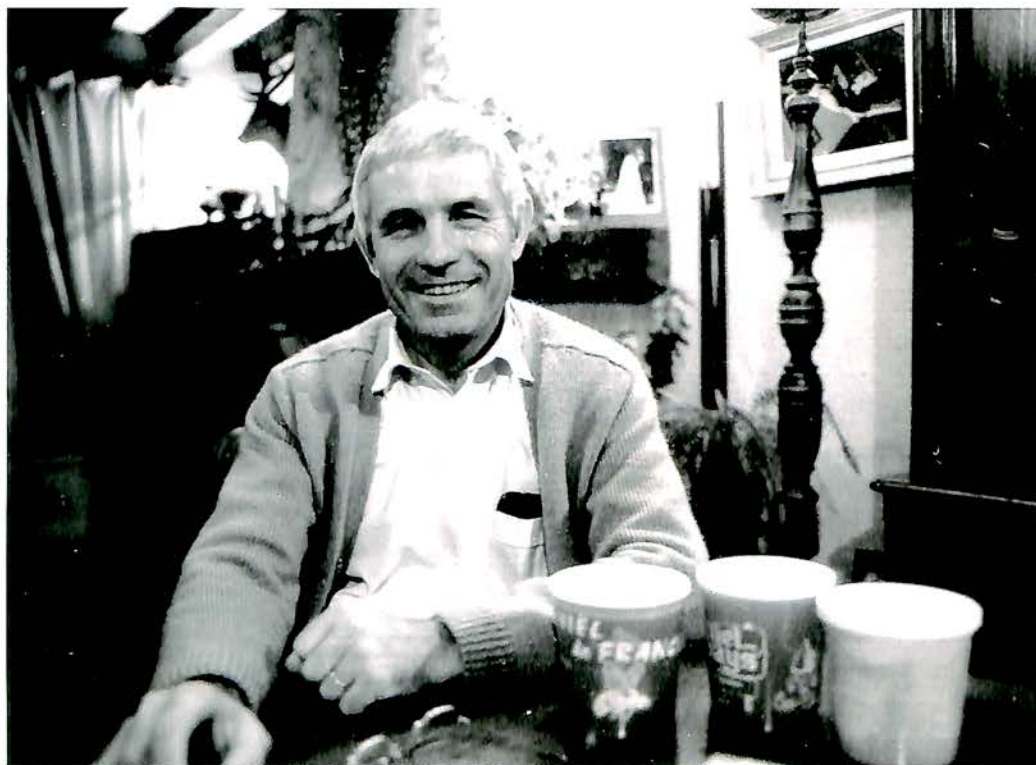
Je fais trois récoltes par an, en mai, juillet et septembre. Une ruche donne

ABEILLES... ABEILLES... ABEILLES...

en moyenne 10 à 15 kilos de miel mais certaines, exceptionnelles, peuvent en donner jusqu'à 50 kilos.

Ce qui pour moi n'était au début qu'une distraction est vite devenu une passion, méfiez-vous, le virus est contagieux !

Venez nous rejoindre, vous participerez avec vos abeilles à l'œuvre de pollinisation, sans laquelle vous ne pourriez pas récolter de fruits dans vos jardins ou vergers et, en plus, manger du miel est loin d'être désagréable.



M. BABAULT ET UNE PARTIE DE SA RÉCOLTE : une ruche donne en moyenne 10 à 15 kg de miel. Son goût, sa consistance, sa couleur dépendent des fleurs visitées. Seul le miel d'acacias est naturellement liquide.

Avant de finir, un petit conseil : si, au cours d'une promenade, ou même parfois tout près de chez vous, vous voyez un essaim, n'ayez pas peur, ne le détruisez pas.

Faites appel à un apiculteur, il sera ravi de vous en débarrasser... à moins que vous ne vouliez, vous aussi, rejoindre notre club.

Quant aux abeilles, elles ne sont pas dangereuses si l'on ne vient pas les embêter.



TGV... TGV... TGV... TGV... TGV... TGV

Lettre ouverte à Monsieur le Ministre des Transports

Monsieur le Ministre,

Dans les semaines qui viennent, vous allez devoir choisir un tracé pour le barreau sud d'interconnexion des TGV.

Avant de poursuivre, je tiens à être très clair. Les Villabéens reconnaissent dans les TGV une réussite technique incomparable et comme tous les habitants de notre pays, ils saluent les performances de ce moyen moderne de locomotion.

Cela dit, Monsieur le Ministre, je dois vous faire part de l'indignation et de l'angoisse qui sont les nôtres.

Les tracés proposés par la SNCF, en dehors de toute concertation, ont un point commun, le passage à Villabé. Et quel passage ! Un immense viaduc traverserait la vallée de l'Essonne à proximité des habitations édifiées au sud de la commune. Le plan joint montre que cette partie du village est déjà soumise au bruit continu provoqué par l'autoroute A6, bruit amplifié par la cuvette que forme la vallée à cet endroit. Monsieur le Préfet de l'Essonne ainsi que Monsieur le Directeur de la DDE m'ont accompagné sur les lieux; ils pourront témoigner du bien fondé de mes propos.

Des trains passant à plus de deux cents kilomètres/heure sur un viaduc de plusieurs dizaines de mètres de hauteur constitueraient une agression visuelle et phonique insupportable pour les Villabéens.

D'autres éléments sont à verser au dossier : cette vallée de l'Essonne est une «zone naturelle sensible» classée par le Conseil Général du département.

Que restera-t-il du poumon de notre commune que le Schéma Directeur de la Région Ile de France maintient, et nous l'approuvons, en zone verte interdite à la construction ?

Et d'autre part, quel sort la SNCF réserve t-elle au hameau de Villoison qui se trouve sur la trajectoire pressentie ?



Monsieur le Ministre, nous ne pouvons pas accepter ce que je suis bien obligé d'appeler, sans que ces mots soient outranciers, le massacre d'une grande partie du village. La SNCF a sa logique d'entreprise et met en avant le «moindre coût».

Il vous appartient de dire que le respect de la qualité de vie des habitants

des communes concernées et la protection de leur environnement ne relèvent pas seulement du discours à la mode et que la SNCF doit faire les efforts nécessaires pour que le tracé, quel qu'il soit, préserve les sites traversés.

J'ai la conviction que le progrès qui écrase les hommes n'est pas un vrai progrès. Nous vivons à une époque où la technique peut tout : le meilleur comme le pire. Mais c'est au décideur, donc à vous Monsieur le Ministre, de faire le choix qui permettra aux habitants de cette vallée de vivre dans un environnement supportable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mon profond respect.

À Villabé, le 26 Septembre 1991

Alain RAMEY

Le Crédit Formation Individualisé « DROIT À LA QUALIFICATION »

Aujourd'hui, la priorité est l'emploi, pour résorber le chômage et dynamiser les forces de production de notre pays. Afin aussi d'être prêtes à assumer le marché unique européen, les entreprises doivent être présentes par leur compétitivité et leur savoir-faire professionnel.

Dès lors, élever, développer, enrichir les compétences devient une nécessité pour notre pays.

La Formation professionnelle est donc une priorité et une nécessité pour les entreprises et pour les jeunes.

Le Crédit Formation Individualisé est une réponse à cette priorité et un moyen nouveau de gestion de l'ensemble des mesures de formation existantes, destiné à construire, pour la personne qui y adhère, un parcours de formation adapté et personnalisé débouchant sur une qualification reconnue de niveau V (CAP - BEP).

Mis en place au printemps 1989 à l'attention des jeunes 16/25 ans, il s'est étendu à l'ensemble des actifs (salariés et demandeurs d'emploi).

Le Crédit Formation Individualisé pour les Jeunes de 16 à 25 ans

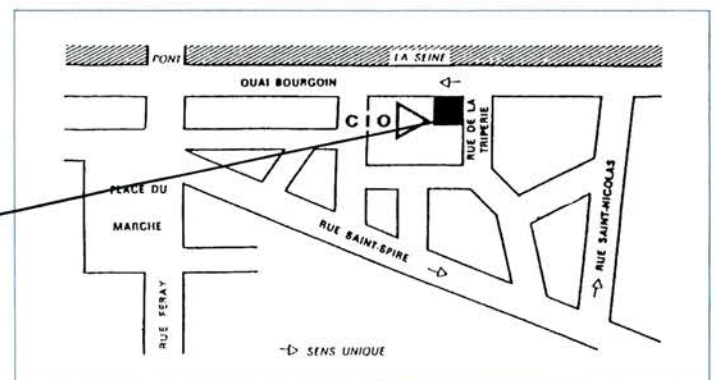
Il est une véritable seconde chance pour ceux qui, sortis de formation initiale depuis plus d'un an sans avoir obtenu au moins le CAP ou le BEP, souhaitent, au travers du CFI, obtenir un diplôme.

Accueilli par les structures d'accueil du département : Missions locales, PAIO, ALE, CIO, MEP/MIF, le jeune est informé sur le dispositif CFI.

À la suite d'une phase bilan-évaluation, puis d'élaboration d'un projet professionnel, un parcours de formation, formalisé par un contrat passé entre le jeune, l'État et le correspondant, établit les différentes étapes permettant la réalisation du projet professionnel tout en menant vers une qualification reconnue de niveau V.

Pour Villabé le choix a été fait de se raccorder à la mission locale de Corbeil où les correspondants sont Josette Fouché et Jean-François Monod, que vous pouvez rencontrer au 4, rue de la Triperie (dans le local C 10) à Corbeil ou, par téléphone, pour prendre rendez-vous au (1) 60 89 47 77.

Point Accueil Jeunes



POINT ACCUEIL JEUNES — CRÉDIT FORMATION INDIVIDUALISÉ

4, rue de la Triperie — 91100 CORBEIL-ESSONNES

Téléphone : (1) 60 89 47 77 — Télécopie : (1) 60 88 21 93

Heures d'ouverture : 9 h 00 à 12 h 00

14 h 00 à 17 h 00

FORMATION... EMPLOI - FORMAT

Le CFI Adultes demandeurs d'emploi

Depuis le début de l'année 1991, le CFI a été étendu à tous les demandeurs d'emploi de + de 25 ans n'ayant aucun diplôme. Comme pour les jeunes, il s'agit d'aider le demandeur d'emploi, grâce à la mise en place d'un itinéraire individualisé de formation mobilisant l'ensemble des formations existantes, d'acquérir une qualification reconnue de niveau V. Le demandeur d'emploi contractant un CFI bénéficie lui aussi de l'aide d'un correspondant pour toute la durée de son itinéraire de formation.

Pour Villabé c'est donc l'ANPE de Corbeil qui s'occupe des adultes demandeurs d'emploi souhaitant rentrer dans un système de Crédit Formation Individualisé. Téléphoner au (1) 60 89 26 26 et prendre contact avec un conseiller professionnel.

Guide des Abréviations

CFI	: Crédit Formation Individualisé
PAIO	: Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation
ALE	: Agence Locale pour l'Emploi
CIO	: Centre d'Information et d'Orientation
MEP	: Mission d'Éducation Permanente
MIF	: Mission d'Information sur la Formation

Trois parcours parmi d'autres...

Cyrille, 21 ans, est sorti du collège à la fin de la 3^{ème}. Il a terminé son service militaire et s'intéresse aux métiers du froid. Il va se renseigner à la Permanence Accueil Information Orientation (PAIO) la plus proche de chez lui. Il peut profiter du Crédit Formation. Mais il doit d'abord faire le bilan de ses connaissances dans l'un des organismes de bilan de son département. Il revient à la PAIO muni de son bilan écrit, il rencontre Philippe qui sera son correspondant. La discussion qu'ils ont ensemble permet à Cyrille de déterminer son projet professionnel. Il choisit la qualification de monteur frigoriste.

Son parcours commence par une formation pré-professionnelle de 150 heures où sont alternés des cours théoriques et des stages pratiques dans une entreprise qui a une importante chaîne alimentaire de froid. A la fin de cette période, le contrat de qualification qu'il signe avec cette entreprise lui permet de recevoir

une formation complémentaire. Au bout de 16 mois, après plusieurs évaluations, il obtient le CAP.

Thomas, 17 ans et demi, a quitté la Section d'Enseignement Spécialisé (SES) de son collège il y a 18 mois. Il regrette de n'avoir aucun diplôme. Ne sachant comment s'orienter, il se renseigne à la MJC où il a l'habitude d'aller. Il rencontre Michelle qui lui parle du Crédit Formation. Elle sera sa correspondante et lui apporte tout son soutien pour construire son projet professionnel.

Le parcours commence par une phase de 120 heures au cours de laquelle il apprend à définir son projet. Puis, en accord avec Michelle, il décide de faire un stage TUC de 12 mois, accompagné d'heures de formation. A ce stade, Thomas peut faire le bilan de ses connaissances et il choisit de préparer un CAP de constructeur en maçonnerie et béton

armé. Il le prépare pendant plusieurs mois dans des organismes de formation dont l'AFPA, où s'alternent des cours et des stages pratiques et il obtient le CAP.

Valérie, 18 ans, a échoué au CAP d'employée de bureau. Elle se renseigne à la Mission Locale proche de son domicile. Là, elle est mise au courant des avantages du Crédit Formation, et elle fait aussitôt le bilan de ses connaissances. Sur la base de l'entretien qu'elle a avec Jacques, son futur correspondant, elle décide de s'orienter vers les métiers de la vente qui lui plaisent mieux et qui offrent des débouchés dans sa région.

— x —

Si comme Cyrille, Valérie et Thomas, tu veux saisir ta 2^{ème} chance, tu peux t'adresser à la mission locale, la permanence d'accueil ou l'antenne de ta localité.

ÉCOLES... ÉCOLES... ÉCOLES... ÉCOLES



LES EFFECTIFS À LA RENTRÉE 91/92

543 enfants sont scolarisés, 227 en maternelle, 316 en primaire, 391 au groupe Jean-Jaurès, 152 au groupe Ariane.

Leur accueil a nécessité l'ouverture de 3 classes, une en maternelle au groupe Jean-Jaurès, une en primaire et une en maternelle au groupe Ariane.

L'ouverture d'une 10^{ème} classe en primaire au groupe Jean-Jaurès sera peut-être nécessaire au cours de l'année. La commune a pris les mesures pour que cela soit possible et suit de très près l'évolution des effectifs pour ne pas être prise au dépourvu.

Elle agit de même en ce qui concerne l'extension de la zone des Heurts et programmera l'achèvement du groupe scolaire Ariane.

LES RÉALISATIONS AU COURS DE L'ANNÉE 1991

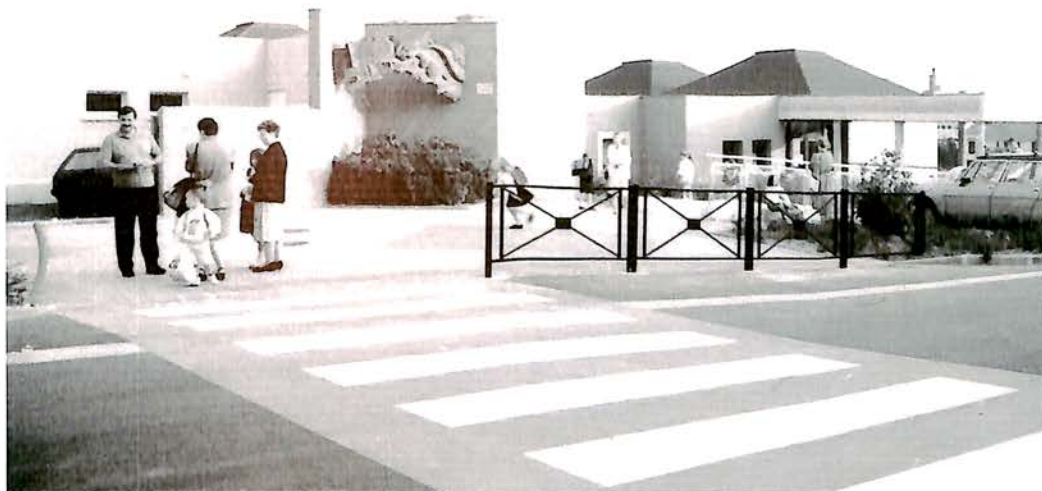
Ces opérations ont été menées en concertation avec les enseignants, les parents d'élèves et les représentants des personnels de service. Elles résultaient de demandes émanant soit des conseils d'écoles, soit des réunions de la commission tripartite, commission créée à l'initiative de la Commune et animée par elle.

Les opérations prévues au budget ont été intégralement réalisées. Le groupe Ariane a bénéficié de quelques dépassements rendus possibles par les économies réalisées dans d'autres secteurs. A cela rien d'anormal, ce groupe scolaire vient de s'ouvrir et a le droit d'être privilégié en matière d'équipements pour arriver au niveau du groupe Jean-Jaurès.

Le groupe Jean-Jaurès n'en a pas été pour autant négligé et il a bénéficié en primaire de la première tranche de réfection de l'éclairage et de l'équipement de la salle polyvalente selon les desiderata exprimés par les enseignants.

En maternelle, les plafonds ont été mis en conformité; à cette occasion, on a remédié à quelques surprises désagréables en matière d'éclairage, d'où un léger surcoût.

ÉCOLES... ÉCOLES... ÉCOLES... ÉCOLES



Le dortoir a vu sa capacité augmentée et son matériel entièrement renouvelé.

Ces opérations seront poursuivies jusqu'à leur terme, en tenant compte, bien évidemment, des possibilités de la commune quant à l'échéancier de réalisation.

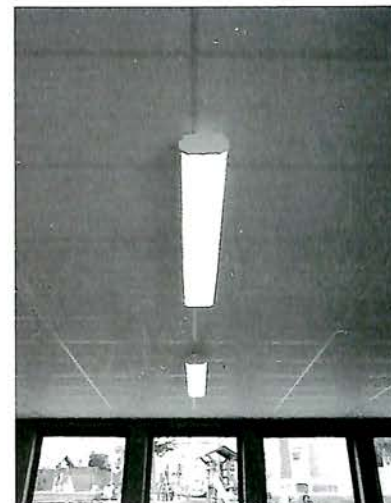
L'éducation de nos enfants est certes le premier souci de la commune mais elle ne doit pas, cependant, négliger les autres problèmes — ceux de la circulation et de la sécurité, entre autres, ou de l'amélioration de notre cadre de vie — dans le cadre étroit d'un budget encore étreint que vos élus ne veulent pas augmenter par la voie de la fiscalité locale.

CLASSES TRANSPLANTÉES

Du 6 au 20 Mai 1991, les enfants du CM 1 de Mme Langlois ont pratiqué la voile et découvert le milieu marin à Noirmoutier.

L'expérience a été très enrichissante; à un tel point que l'on peut se demander s'il ne serait pas souhaitable de la renouveler dès le début de l'année scolaire.

La commune offre la possibilité de classes transplantées et reste en ce domaine très ouverte aux initiatives des membres du corps enseignant.



INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Atelier informatique

Les mercredis après-midi, de 14 h 30 à 16 h et de 16 h à 18 h 30, un atelier d'initiation à la programmation accueille une vingtaine d'élèves de l'école primaire grâce à l'aimable collaboration de Noël EGHBAL, ancien directeur de l'école. C'est véritablement un plus apporté aux enfants de Villabé. Il est à souhaiter que cette expérience se poursuive.

Enseignement musical

Chaque classe peut bénéficier d'une demi-heure hebdomadaire d'initiation au chant choral. Là aussi, une expérience couronnée de succès si l'on en juge la prestation que les enfants ont pu offrir lors de la Fête de l'Ascension.

Initiation aux langues vivantes

En collaboration avec le Conseil Général, la commune offre aux enfants une initiation aux langues vivantes qu'ils apprendront en 6^{ème}.

Sport

L'existence d'un gymnase va permettre aux enfants une ouverture sur le sport avec la collaboration de personnels qualifiés. Les commissions scolaires et sports, en concertation avec les enseignants, sont saisies du problème.



NOIRMOUTIER... CLASSE TRANSPLANTÉE

L'ÉCOLE AILLEURS

Le «séjour ailleurs» est un moment fort de la classe.

Une classe de découverte n'est pas un élément de prestige mais un facteur essentiel de la pédagogie.

La classe de découverte, c'est aussi :

— *un moment de vie collective totale,*

— *la découverte d'un environnement nouveau,*

— *un droit à l'indépendance par rapport à la famille.*

— *un droit aux activités de loisirs, en classe de mer par la pratique de la voile.*

Elle est l'occasion pour les enfants de découvrir des adultes aux compétences et aux personnalités variées, de faire l'expérience, souvent pour la première fois, d'une vie sociale différente.

Laissons-les raconter...

A.L.



La classe de Madame Langlois a passé 15 jours sur l'île de Noirmoutier, au mois de mai 1991.

Nous avons étudié la mer, l'île, la laisse de mer, les bateaux, les poissons, les oiseaux...

Nous avons visité l'île : son château, les ports de pêche, les marais salants, le passage du Gois, un moulin à vent, les digues qui protègent l'île de la mer.

Nous avons aussi navigué sur un bateau à voile qui se nomme «L'Émigrant»

Nous avons réalisé un aquarium dans lequel nous avons mis des poissons, des algues, des anémones de mer, des coquillages, des crabes... que nous avons ramassés à marée basse.

Nous avons fait de l'Optimist et de la Caravelle et nous avons appris à faire quelques nœuds marins.

Nous avons admiré les paysages merveilleux que Noirmoutier nous garde.

Lydia et Stéphanie

NOIRMOUTIER... CLASSE TRANSPLANTÉE

Nous étions très bien installés dans le Centre de Voile du Vieil. La plage était à 300 mètres.

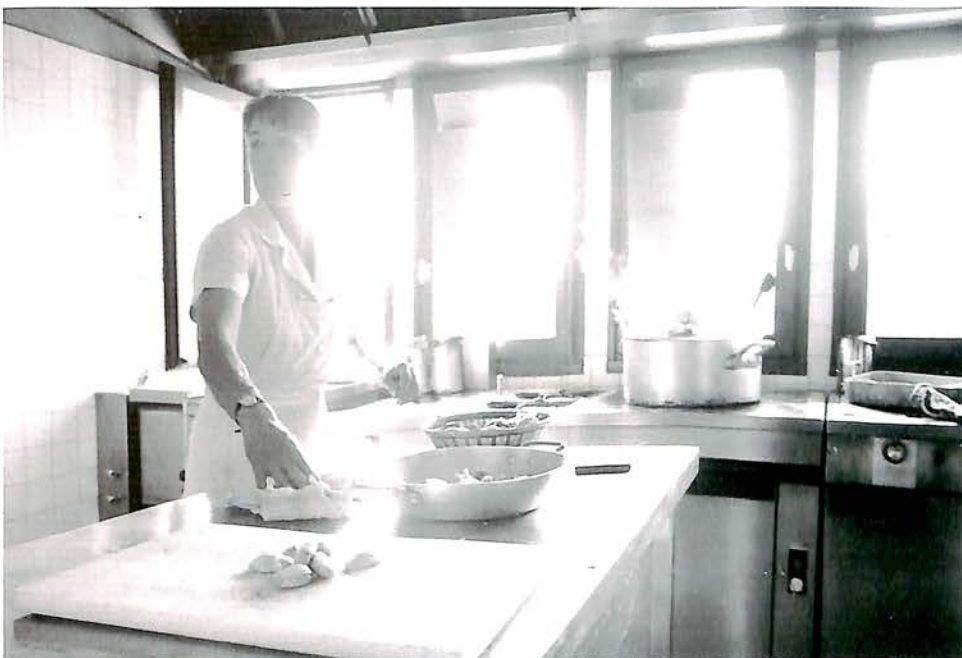
Les monos étaient sympas, surtout la maîtresse qui nous laissait beaucoup de loisirs comme jouer, dessiner, lire.

La classe de mer, c'est super.

Timothée

Dans les chambres nous étions 2, 3, 4 et nous avions des lits superposés.

Aurélié



L'aquarium

Nous sommes allés pêcher sur les rochers avec des épuisettes et des seaux.

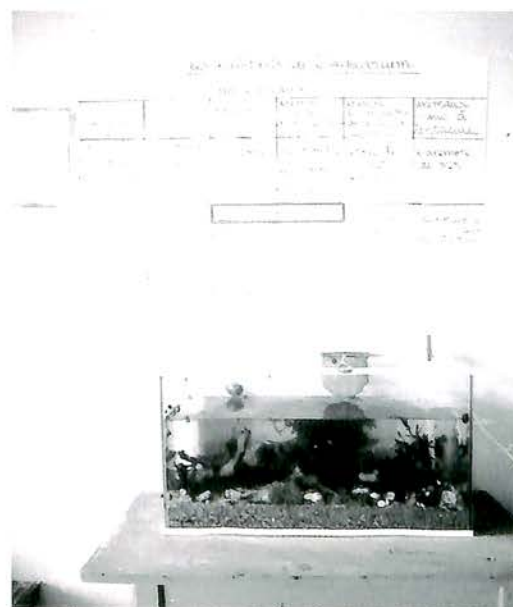
Nous avons trouvé des anémones de mer, des crevettes, un crabe, un lièvre de mer, des gobies, des algues, des patelles, des moules, des huîtres.

Quand nous sommes rentrés, nous avons rempli l'aquarium.

Nous observons tous ces animaux : l'anémone essaie d'attraper les gobies, la patelle, ou chapeau chinois, broute les algues sur les rochers, l'huître filtre l'eau de mer.

Il est super notre aquarium.

Carine



L'anniversaire

Pour les 10 ans de Carina, nous avons fait une boum.

Dehors, nous avons fait griller des sardines sur le barbecue, que nous avons mangées accompagnées des délicieuses et fameuses pommes de terre de Noirmoutier.

Après le repas, nous avons dansé; Marina a soufflé les 10 bougies de son gâteau d'anniversaire.

Après avoir mangé le gâteau et bu des jus de fruits, nous avons encore dansé !

Nous avons passé une bonne soirée !

Arnaud et Nelson



NOIRMOUTIER... CLASSE TRANSPLANTÉE

NOIRMOUTIER EN VENDÉE

Noirmoutier est une belle petite île reliée au continent par un pont et une route, «Le Gois», recouverte à marée haute.

Nous avons découvert les richesses de l'île : les champs de pommes de terre, les marais salants, les ports de pêche, l'ostréiculture et le château de Noirmoutier.

Nicolas, Danielo et Nelson



LE PORT DE L'HERBAUDIÈRE

Nous avons assisté au retour des bateaux de pêche et au déchargement du poisson et ensuite à la criée où est fixé le prix du poisson.

Nous nous sommes promenés dans le port : on y trouve une coopérative maritime où le marin peut acheter du matériel et des vêtements, une école de pêche, des hangars, une usine à glace, un élévateur à bateaux, des cales où sont réparés et repeints les bateaux.

Arnaud et Nelson



LA POMME DE TERRE DE NOIRMOUTIER

Nous sommes allés rencontrer un agriculteur. Il nous a expliqué comment poussaient les pommes de terre.

Les pommes de terre de Noirmoutier sont des pommes de terre nouvelles. Elles sont très réputées pour leur goût.

L'arrachage des pommes de terre se fait avec l'arracheuse tirée par un tracteur.

Timothée



LE PASSAGE DU GOIS

Le Gois (une déformation du mot gué) est le passage submersible qui relie Noirmoutier au continent sur une longueur de 4,200 km. Il se découvre 2 fois par jour, ouvrant la chaussée pendant une période de 2 à 5 heures suivant la force de la marée.

Amandine



LE CHÂTEAU DE NOIRMOUTIER

Nous avons visité le Château de Noirmoutier. C'est une forteresse du XII^{ème} siècle aménagée en musée avec des salles d'ornithologie et d'histoire de la Révolution en Vendée.

Nous nous sommes promenés sur le chemin de ronde avec ses mâchicoulis, ses échauguettes et ses meurtrières. Nous sommes montés en haut du donjon d'où on pouvait voir un beau panorama sur l'île.

C'était merveilleux !

Khouloud



L'HUÎTRE

L'huître est un coquillage qui vit naturellement sur les rochers. Elle a un corps mou enfermée dans une coquille en 2 parties : c'est un mollusque bivalve. Elle ne se déplace pas et se nourrit en filtrant l'eau de mer et en retenant le plancton.

Nous avons visité une installation ostréicole. L'ostréiculteur a beaucoup de travail. Une huître est manipulée environ 25 fois entre le captage et la vente ! Une huître met 30 mois pour se développer !

Aurélié



NOIRMOUTIER... CLASSE TRANSPLANTÉE



AU MARAIS SALANT

Il existe encore à Noirmoutier de nombreux marais salants. «L'or blanc» était autrefois une des richesses de l'île.

L'eau de mer en circulant lentement dans les bassins du marais salant s'évapore et se concentre en sel.

Le sel marin de Noirmoutier ne subit aucun traitement. Il est riche en magnésium et calcium.

Acheter du sel marin, c'est :

- s'occuper de sa santé,
- veiller à son alimentation,
- soutenir le travail des paludiers qui défendent notre environnement !

La classe

LE BOIS DE LA CHAISE

C'est une grande forêt au bord de la mer. Dans cette forêt il y a beaucoup de pins maritimes, de chênes verts et de mimosas. Le bois est envahi par la floraison de mimosa dès février.

Réjane

NAVIGATION

Quand nous arrivons à la plage, nous devons porter nos bateaux, les «Optimist», au bord de l'eau et les gréer : fixer le mât, les voiles... C'est un peu compliqué. Mais nous nous aidons les uns les autres et Bernard, notre moniteur, vérifie tout.

Chacun a son gilet de sauvetage ? Alors, les bateaux à l'eau ! Mais... il faut se mouiller les pieds !

Perrine

OHÉ, OHÉ, MATELOTS !

Dans les Optimist, nous sommes deux. L'un s'occupe de la dérive, l'autre du gouvernail et de l'écoute de la voile.

Nous avons appris à partir de la plage et à y revenir, à nous arrêter face au vent. A la fin de la séance, nous devons ranger le matériel et remonter les bateaux au sec.

Aurélie

LE MOULIN DE CHÂTEAUNEUF

Nous avons visité un moulin à vent construit en 1703. Il est vieux ! C'est une tour en pierre au toit pivotant. Les ailes sont faites de grandes lattes en bois.

Le meunier dirige les ailes face au vent. Il moule encore de la farine, mais seulement pour les animaux.

Réjane

« L'ÉMIGRANT »

«L'Émigrant» est un ancien bateau de pêche à la langouste. C'est un grand voilier équipé d'un moteur. Maintenant «L'Émigrant» est un bateau de plaisance.

Il accueille de nombreux jeunes pour des croisières.

Nous sommes montés à bord de «L'Émigrant» et nous avons navigué toute la journée.

Nous avons participé aux manœuvres : monter et descendre la grand voile, l'artimon et la trinquette.

A l'intérieur du bateau, on trouve : une cuisine, des couchettes, un «carré» salle à manger, des toilettes...

«L'Émigrant» est un beau bateau.

Timothée



INAUGURATION GYMNASSE... INAUGU

BIENVENUE AU GYMNASSE

Le samedi 23 Novembre, notre commune a inauguré son gymnase, l'ensemble sportif «PAUL POISSON».

Nous voici ainsi dotés d'un outil formidable pour le sport. Comme l'a rappelé notre Maire Alain RAMEY, dans son discours d'inauguration, tous les élus et en particulier la Commission Sport,

politique sportive pour tous les jeunes et moins jeunes de notre village.

La création de ce gymnase permettra également à tous nos élèves d'évoluer et de s'épanouir en utilisant toutes les infrastructures de cette réalisation.

Nous ferons en sorte que chaque habitant puisse

s'adonner, sport favorisant d'autres inst

Je vous sou une très bo



RATION GYMNASSE... INAUGURATION

... dans la mesure du possible, à son
... ri et développerons dans le futur
... allations sportives.

... haite, au nom de la Commission Sport,
... ne année sportive.

*Émile NAVARRO,
Président de la Commission Sport*



E.S.V. TENNIS DE TABLE

90/91 : QUELLE SAISON...

Pour un coup d'essai, c'est un coup de maître ! En effet, pour une première participation en 3^{ème} Division du Championnat Départemental, l'équipe N° 2 (Moya, Sutarik, Boucher, Morcrette, Sabathier B., Obadia, Abat) termine largement en tête de sa poule et accède ainsi directement à la Division d'Honneur, tandis que l'équipe N° 1 (Jardin, Bellon O., Bellon P., Bouitier, Sabathier J., Aladenise, Duchemin) finit, sur le fil, seconde de l'ensemble des meilleurs 2^{èmes} de chaque poule.

Tous nos vœux sont comblés et, à ce propos, il est important de signaler que la bonne ambiance et l'assiduité des joueurs aux entraînements contribuent fortement aux bons résultats du club.

Fort de ce succès, le Bureau de l'ESVTT présente pour la saison 91/92 trois équipes en Championnat Départemental (1 Honneur, 2 Promo-Honneur), une équipe en Coupe de l'Essonne ainsi que les inscriptions aux individuels départementaux.

Si vous désirez apprendre ou améliorer votre jeu, contactez les responsables du Club (Gérard ABAT, président -

Jean-Claude DUCHEMIN, trésorier - Laurent MORCLETTE, secrétaire) aux heures d'entraînement, les lundis et jeudis de 18 h 30 à 20 h 30 au gymnase ou bien téléphonez au (1) 60 86 39 41 après 18 heures.

PLANNING ESVTT 91/92

Entraînements :

- Tous les lundis soirs de 18 h 30 à 20 h 30 (Salle 14m x 14m ou grande salle).
- Tous les jeudis soirs de 18 h 30 à 20 h 30 (Salle 14m x 14m ou grande salle).

Matches :

- Équipe N° 2 : 8 lundis par an (selon le calendrier) : 20 h 30 à 24 h.
- Équipes N° 1 et 3 : 16 jeudis par an (selon le calendrier) : 20 h 30 à 24 h.
- Prévision : 3 ou 4 samedis par an pour tournois.

Possibilités : 1 entraînement le mercredi si des jeunes de moins de 15 ans s'inscrivent (organisation à mettre en place).

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique - Agréée Jeunesse et Sports

Créée en 1985, l'association a vu, au fil des années, le nombre de ses adhérents augmenter. Pour l'année 1990-91 nous avons atteint 136 adhérents dont 34 enfants de 4 à 11 ans.

Les cours d'adultes ainsi que les cours d'enfants se font sous la conduite d'une animatrice brevetée d'État, sans esprit de compétition. Ces cours ont pour but de vous mettre en forme, de vous détendre et de vous entretenir physiquement.

Les cours sont mixtes, sans limite d'âge, avec fond musical. Les inscriptions pour adultes et adolescents peuvent s'effectuer en cours d'année. Nos cours ont repris depuis le 16 septembre et nous sommes heureux d'accueillir parmi nous les nouveaux habitants de Villabé. Les cours se déroulent dans le nouveau gymnase où nous trouvons un cadre correspondant à nos besoins.



Ce lieu nous permet de découvrir des nouveautés au cours des séances et de travailler dans de meilleures conditions.

Composition du Bureau :

- Présidente : GEORGE Christiane
- Vice-Présidente : KOLKIEWICZ Catherine
- Trésorière : LEGO Josseline
- Secrétaire : BRIZZI Danielle

Horaire des cours

Adultes et adolescents :

- lundi : 14 h 15 - 15 h 15
- mardi et jeudi : 9 h - 10 h
- mercredi : 18 h - 19 h
- vendredi : 18 h 30 - 19 h 30

Enfants :

- mercredi :
 - 4 à 6 ans : 10 h 30 - 11 h 30
 - 6 à 11 ans : 16 h 45 - 17 h 45

Pour tous renseignements complémentaires : GEORGE Christiane, (1) 60 86 24 89.

ESV FOOTBALL

Samedi 19 Octobre 1991 se déroulait, sur le stade de Villabé, un plateau Débutants organisé par Mme Girouard et MM. Chicoine et Chemin.

Ce fut une réussite malgré un temps maussade et une température bien basse.

160 enfants, garçons et filles, s'en sont donné à cœur joie et nous ont offert un spectacle agréable.

Tous ces petits footballeurs en herbe, venus de Saint-Germain les Corbeil, Saint-Pierre du Per-ray, Champcueil, Lisses, Ormoy, Saintry, Corbeil et bien sûr Villabé, sont à féliciter.

Nous les en remercions.



Après son accession en Deuxième Division, le championnat s'est révélé satisfaisant pour le club. Ainsi, les objectifs fixés — notre maintien en Deuxième Division — ont été atteints avec une place en milieu de tableau.

Pour les plus jeunes, Débutants et Poussins, une école de foot a vu le jour. Les entraînements, indispensables à une bonne tenue dans les rencontres prévues certains samedis, au titre du Championnat Régional, ont lieu le mercredi après-midi de 16 h 30 à 18 heures.

Pour les Seniors et Vétérans, ce fut la saison des regrets. Il manquait à chacune des deux équipes un petit point pour terminer à la première place de leur poule. Espérons que cette année sera la bonne.

Quant aux effectifs, ils se portent bien. En effet, nous totalisons 180 participants dont 43 Poussins et Débutants, 21 Pupilles, 20 Minimes, 16 Cadets, 40 Juniors et Seniors et 20 Vétérans, le tout encadré par une vingtaine de dirigeants et entraîneurs bénévoles.

Aussi nous invitons toute personne intéressée par la pratique de ce sport à prendre contact avec :

- M. POISSON Roger, (1) 60 86 32 15
- Mme GENDRAULT Simone, (1) 64 97 52 76
- Mme LOUVET Mireille, (1) 60 86 15 40.

DANSE CLASSIQUE

A partir du vendredi 10 Janvier 1992, OUVERTURE D'UN COURS DE DANSE CLASSIQUE par l'Association ART ET MOUVEMENT - CARMEN MURILLO, au gymnase de Villabé (âge minimum : 5 ans et demi).

Inscriptions dès à présent : retirer un bulletin à la Mairie et le retourner directement au professeur.

Pour tous renseignements : contacter Mme ANNE, Villabé au 64 97 79 01, le soir de 19 h 15 à 20 h 30 et le samedi matin.

CYCLO-CROSS DE VILLABÉ

LES BRETTEES À L'HONNEUR

Le dimanche 8 Décembre, sous un beau soleil hivernal et sur un parcours vallonné à souhait, le Troisième Cyclo-Cross de Villabé a connu un vif succès populaire.

Sur un tracé difficile, diaboliquement dessiné par les élus de la Commission Sport, c'est Éric PLUSQUELLEC du CC IGNY qui l'a remporté.

La municipalité a offert les coupes et la Société de Chasse a généreusement doté cette course.

RANDONNÉE PÉDESTRE

La **LONGUE MARCHÉ** vous informe de la reprise de ses activités.

Elle propose une sortie mensuelle, le dimanche toute la journée.

Calendrier des sorties prévues :

- Dimanche 12 Janvier 1992 : Les Gorges d'Apremont - Organisée par M. BARBI.
- Dimanche 9 Février 1992 - Organisée par M. SAMSON.
- Dimanche 15 Mars 1992 : Saint - Sulpice - Organisée par M. VITALE.
- Dimanche 12 Avril 1992 : Course d'orientation - Organisée par M. CHELLE.
- Dimanche 16 Mai 1992 : Paris - Organisée par M. MAGGINI.
- Dimanche 28 Juin 1992 : Villabé - Circuit court suivi d'une grillade.



ACTION SOCIALE... ACTION SOCIALE



MÉDAILLES DU TRAVAIL

Au cours d'une petite réception amicale, le 15 Novembre 1991, en Mairie, Monsieur le Maire remettait leur diplôme à 9 Médaillés du Travail.

Ont été à l'honneur les récipiendaires suivants :

Médaille d'Argent :

M. BERROU Paul, Mme BRETON Christiane, M. CHARBONNIER Bernard, M. DETRAIT Guy, Mme HANON Odile, Mme NAVARRO, Yvette, Mme PERROLAZ Paulette.

Médaille de Vermeil :

← M. CONEIM Bernard, Mme HANON Odile.

NOCES DE DIAMANT DE M. ET MME HUET

Émouvante cérémonie ce samedi 21 Septembre 1991.

Louis HUET et Paulette DELTON, nés de familles habitant Villabé depuis près de deux siècles, fêtaient leurs 60 ans de mariage. Entourés de leur famille et de nombreux amis, M. et Mme Huet ont renouvelé, devant Alain RAMEY, Maire de Villabé, le serment prononcé 60 années plus tôt en ce même lieu.

Monsieur le Maire a rappelé le chemin de «leur longue union» et remis aux «jeunes mariés» les traditionnels cadeaux : Médaille de la Ville, journal anniversaire de leur mariage, fleurs.



COLONIES DE VACANCES

34 enfants sont partis en juillet et en août 1991.

Les 6-12 ans sont allés à la base du Douaron (Finistère) et à Meschers (Charente-Maritime). Les 13-15 ans sont partis à la découverte des Cévennes, à la Canourgue, en Lozère. Canoë-kayak, spéléologie, baignade, tir à l'arc, VTT... faisaient partie des activités proposées.

Tout ce petit monde, satisfait de son séjour, est prêt à repartir !



AIDE AUX MILITAIRES

Vous êtes incorporé cette année : venez vous inscrire en Mairie, auprès du service social, afin de bénéficier de l'allocation aux Jeunes Appelés.

GOÛTER DES PERSONNES ÂGÉES

Les retraités de Villabé partagent toujours le même enthousiasme, chaque année, lorsqu'ils se retrouvent à la Salle des Fêtes pour assister au traditionnel goûter offert par la Municipalité. Le 16 Novembre 1991, ils étaient une centaine à applaudir le spectacle présenté par l'A.T.V. et l'Harmonie Batterie.

Suivait ensuite la séance «Souvenirs» : de vieux airs interprétés par un jeune chanteur et repris en chœur par nos Anciens ont contribué à mener fort tard cet après-midi qui s'est terminé par de belles danses d'antan... valse, tango, java, etc...

ACTION SOCIALE... ACTION SOCIALE



REPAS À DOMICILE POUR LES RETRAITÉS

Pour ceux qui ne veulent pas ou qui ne peuvent pas cuisiner, un copieux repas est servi à domicile pour les retraités de Villabé.

POURQUOI PAS VOUS ?



La municipalité gère ce système de portage de repas à domicile. Il fonctionne uniquement le midi. Les livraisons sont assurées du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés, dans des emballages isothermes : il n'y a plus qu'à déguster. Tarif : 15,50 F par repas.

Comment s'inscrire : en s'adressant à la Mairie, auprès du Service Social.



GARDERIE - CENTRE DE LOISIRS

- La garderie péri-scolaire accueille les enfants de maternelle, CP et CE 1, les LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI, de 7 h à 8 h 30 et de 16 h 30 à 19 h.
- Le Centre de Loisirs accueille ces mêmes enfants le MERCREDI, de 7 h à 19 heures.
- Le Centre de Loisirs fonctionne pendant les vacances scolaires (de Septembre à Juin).

Les inscriptions sont obligatoires pour les mercredis et vacances scolaires. Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial, calculé en Mairie, par le service social.

Cette année, pour mieux répondre à vos besoins et accueillir les enfants dans de meilleures conditions, l'encadrement du Centre de Loisirs est assuré par un personnel qualifié et diplômé. Des activités variées leur seront proposées : activités manuelles, sportives, ludothèque, médiathèque (en liaison avec Corbeil), poney club, piscine, promenade...

RESTAURANT SCOLAIRE

Pour faire face à l'accroissement du nombre d'enfants fréquentant le restaurant, deux nouvelles salles de restaurant ont été ouvertes. Toutes les tables ont été équipées de nappes fleuries (bulgomme) dans le but de déjeuner dans un cadre agréable et moins bruyant. Des serviettes en papier sont distribuées aux enfants qui oublient les leurs. Le personnel a été doté de jolies blouses de travail. L'amélioration de ce cadre de vie sera poursuivie : rideaux, plantes vertes...



FINANCES... FINANCES... FINANCES...

LES IMPOTS LOCAUX, UN PEU D'HISTOIRE

Depuis plusieurs années, les communes ont de plus en plus de problèmes pour équilibrer leur budget.

QUELLES EN SONT LES RAISONS ?

D'une part les lois de décentralisation ont abouti à des transferts de charges de l'État vers les communes qui n'ont pas été compensés par des transferts de recettes d'une importance égale.

D'autre part, les restrictions du budget de l'État amènent ce dernier à réduire, chaque année, l'aide financière qu'il apporte aux communes.

QUELLES EN SONT LES CONSÉQUENCES ?

L'impôt local est aujourd'hui la principale recette communale. Pour VILLABÉ : en 1991, les dépenses de fon-

ctionnement, évaluées à 12 681 130 F, sont financées par l'impôt communal à raison de 7 965 716 F, soit 62,81 %.

QU'EST-CE QUE L'IMPOT COMMUNAL ?

Il repose essentiellement sur : la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties, la taxe professionnelle.

Les trois premières taxes sont supportées principalement par les ménages, la quatrième par les entreprises.

A VILLABÉ, en 1991, sur 7 965 716 F d'impôts locaux, 5 090 157 F (soit 63,90 %) étaient payés par les ménages et 2 875 559 F (soit 36,10 %) par les entreprises.

1991

TAXE D'HABITATION
votée et perçue par
LA COMMUNE, LE DÉPARTEMENT, LA RÉGION
ET DIVERS ORGANISMES

28245
DÉPARTEMENT : **ESSONNE**
COMMUNE : **VILLABÉ**

LIEU DE L'IMPOSITION : **14 RUE DES ECOLES**

	COMMUNE	DÉPARTEMENT	RÉGION	COMMUNAUTÉ URBAINE ou DISTRICT ou FISCALITÉ PROPRE ou ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE	TAXE SÉRIALE D'ÉQUIPEMENT
VALEUR LOCATIVE BRUTE (1)	24 590	24 590	24 590		
VALEUR LOCATIVE MOYENNE (2)	21 260	21 260	21 300		
général à la base	15	3180	15	3180	5
personnel à charge par pers. rang 1 ou 2	10		10		1060
pour 1 personnel sur pers. rang 3 ou - pour personnel	15	2120	15	2120	25
spécial à la base					
BASE NETTE D'IMPOSITION (3)	19 290	19 290	21 400		
TAUX 1991	16,97	3,76	0,681		
COTISATION	3 274	725	102		
TAUX 1990	17,68	3,62	0,637		

IMPORTANT : informer le Service d'Assistance de toute modification de votre situation personnelle à votre charge (voir direction du versé)

RENSEIGNEMENTS relatifs au CALCUL DE L'IMPÔT

Télégramme : (1) 60 88 92 75

Téléphone : (1) 37 46 36 04 16 67 89 3

CDI CORBEIL SUD
SAID 4EME SECTEUR
HOTEL DES IMPOTS
21 BIS RUE FERAY
91108 CORBEIL ESSONNES CEDEX

Vous pouvez également vous présenter
MARDI ET VENDREDI DE 9H A 12H

A L'ADRESSE CI-DESSUS

• TOTAL DES COTISATIONS **4101**

• Frais de gestion de la fiscalité directe locale **180**

• SOMME A PAYER **4281**

au comptable du Trésor désigné CADRE B

n° 1320 MO-TH (avril 1991)
28245

L'évolution de votre impôt entre 1990 et 1991 résulte :

- de l'application aux bases d'imposition du coefficient déflateur destiné à tenir compte de l'évolution des loyers (voir au verso (1)) ;
- de la suppression du coefficient déflateur (voir au verso (2)) ;
- des changements de votre situation personnelle et de revenus ;
- et des décisions des collectivités locales au profit desquelles sont perçus les impôts locaux.

Le tableau suivant détaille cette évolution pour chaque collectivité locale qui vote ses taux d'imposition. Lors que vous bénéficiez d'un dégrèvement, la différence, entre le total des cotisations dont vous êtes redevable (a) et la somme qui vous est effectivement réclamée (c), est versée par l'État aux collectivités locales.

	ANNÉE 1990	ANNÉE 1991	CE QUI REPRÉSENTE UNE VARIATION	
			EN VALEUR DE	EN POURCENTAGE DE
COMMUNE	3186	3274	+88	+2,76
DÉPARTEMENT	652	725	+73	+11,2
RÉGION	70	102	+32	+45,71
COMMUNAUTÉ URBAINE DISTRICT A FISC. PROPRE	0	0	0	-
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE FISCALITÉ PROPRE ou FISCALITÉ PROPRE	156	180	+24	
(a) TOTAL DES COTISATIONS	4064	4281	+217	+5,34
(b) DÉGRÈVEMENTS PERÇUS PAR L'ÉTAT (voir plus haut)				
(c) SOMME À PAYER*	4064	4281	+217	+5,34

* POUR 1991 : ABSOLUEMENT FAITE DES ÉVENTUELLES DÉGRÈVEMENTS APRÈS RÉCLAMATION DES IMPOSITIONS SUPPLÉMENTAIRES.

Pour apprécier l'évolution réelle entre 1990 et 1991 des taux votés en 1991 par le Conseil Municipal, le Conseil Général, le Conseil Régional et, éventuellement, par les conseils de Communauté ou de District, comparez les taux votés en 1991 aux taux de 1990 corrigés de la suppression du coefficient déflateur, indiqués ci-dessous (voir au verso (2)).

	COMMUNE Conseil Municipal	DÉPARTEMENT Conseil Général	RÉGION Conseil Régional	COMMUNAUTÉ URBAINE ou DISTRICT A FISC. PROPRE Conseil de Communauté ou de District
TAUX 1990 CORRIGÉS	16,97	3,48	0,612	-
TAUX 1991	16,97	3,76	0,681	-

Les mêmes collectivités peuvent également modifier les abattements déduits pour le calcul de la base d'imposition (voir cadre abattements ci-contre et (2) au verso).

Comme vous le démontre le fac-similé de la feuille d'impôts d'un de nos concitoyens, la variation des impôts locaux communaux a été en 1991 de moins de 3 %, c'est à dire inférieure à l'inflation constatée en 1990.

FINANCES... FINANCES... FINANCES...

POURQUOI CETTE SITUATION ?

VILLABÉ est une commune dotée de peu de ressources, disposant de peu d'entreprises et ayant perdu en deux ans, en raison de leur mauvaise implantation (Moulin-Galant) deux de ces dernières parmi les plus importantes, VICK SURGELÉS et les TRANSPORTS FACHE.

VILLABÉ est une commune en expansion. Les lotisseurs, par le biais des participations, contribuent à l'effort collectif mais nous ne pourrons pas tout faire d'un seul coup. Il faut savoir que les rentrées de la taxe professionnelle de CARREFOUR ne permettront pas de régler tous les problèmes du jour au lendemain.

COMMENT CHANGER LE COURS DES CHOSES ?

Nous nous battons et nous nous battons pour favoriser l'implantation sur la commune de nouvelles entreprises.

C'est à cela que nous nous employons, en ayant, dans un premier temps, déjà développé une zone d'activités qui accueillera principalement un centre commercial (CARREFOUR) et en prévoyant également, dans un deuxième temps, l'aménagement d'une zone d'activités industrielles dans la plaine des Brateaux.

Équilibrer le budget de la commune demande de la rigueur, de la prudence et de la volonté. De la rigueur dans l'appréciation des dépenses. De la prudence dans l'évaluation des recettes. De la volonté pour ne pas augmenter, sur le plan local, la pression fiscale.

Nous n'avons pas attendu les recettes supplémentaires que nous procurera la taxe professionnelle pour mettre en pratique une politique fiscale qui découle de ces réflexions.

Ainsi, dès 1991, et pour 1992, afin que les ménages ne supportent pas à eux seuls le poids de l'imposition locale, nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts plus que l'inflation constatée l'année antérieure.

1
2
3

1 - Pour la commune la variation de la taxe d'habitation a été inférieure à 3 %.

2 - Le Conseil Général augmente ses taux de 8 %, ce qui, avec l'augmentation des bases, se traduit par une variation en pourcentage de l'impôt départemental de plus de 11 %.

3 - Le Conseil Régional a augmenté ses taux de 11 %, ce qui, avec l'augmentation des bases et le jeu des abattements, se traduit pour certains par une variation en pourcentage de l'impôt régional de plus de 45 %

CULTURE ET FÊTES... CULTURE ET FÊTES



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Sébastien ROULET est arrivé premier de Villabé et 15^{ème} au niveau départemental aux épreuves du Code de la Route.

Bravo Sébastien !

VILLAGE FLEURI

La remise des diplômes par Monsieur le Maire à tous les participants a eu lieu en Mairie le 26 Octobre 1991.

« Chers Amis,

Vous venez de participer au concours «Fleurir la Ville», vous avez répondu oui à votre environnement proche, oui à cet amour des fleurs et c'est encourageant.

Évidemment, un concours est un concours et il faut un gagnant et des perdants. Aujourd'hui il n'y a ici que des gagnants.

Car tous, vous avez fait des merveilles avec une météo capricieuse, ce qui va nous amener à changer les règles de ce concours pour donner le plus de chances possible aux participants.

Je terminerai en vous demandant de renouveler votre participation en 1992, n'hésitez pas à demander à vos voisins de se joindre à vous.

La commission et moi, nous vous remercions de votre participation. »

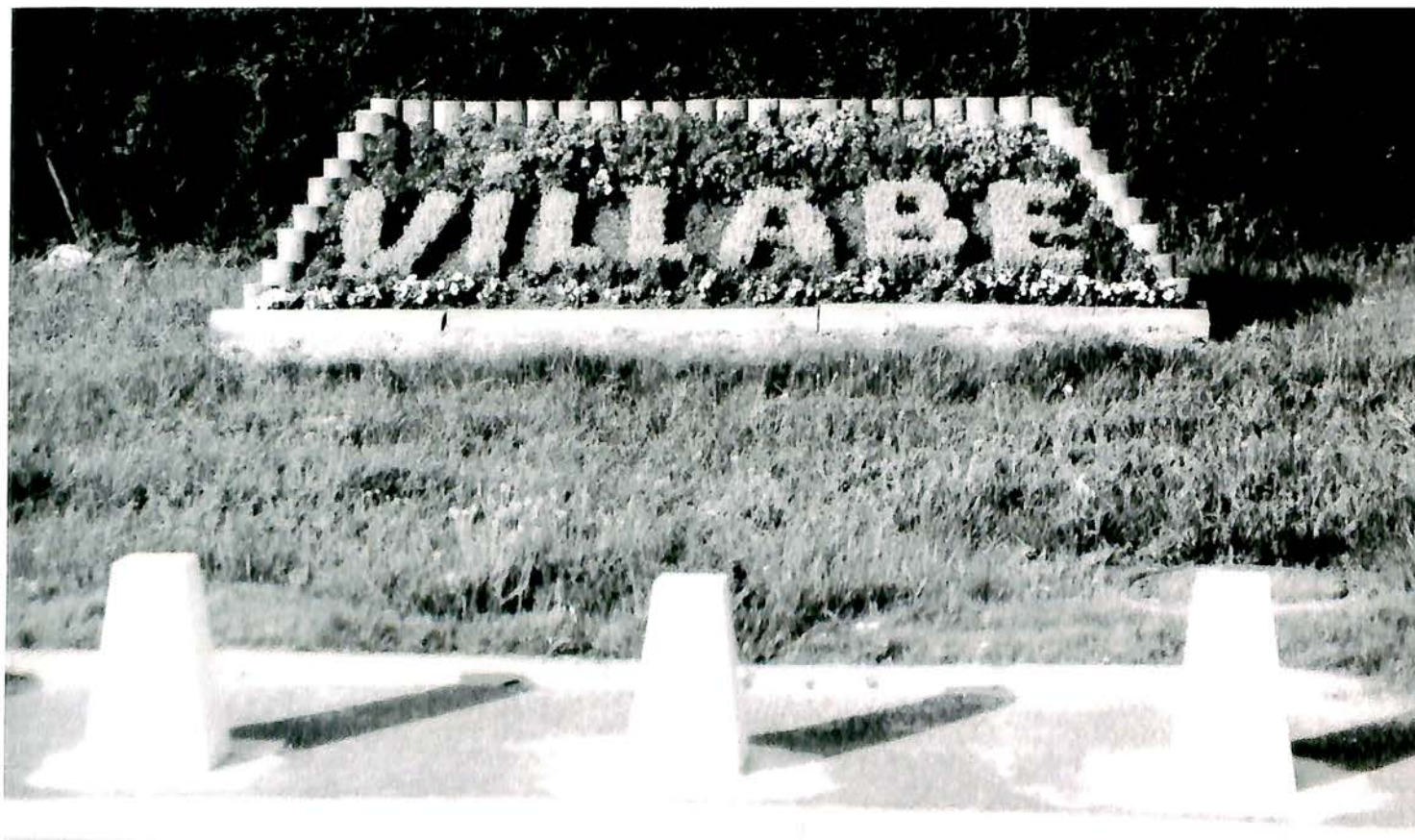
C. BERTAUX

Maire-Adjoint, Président de la Commission des Fêtes

Les gagnants : M. et Mme Beauvais, Mme Lemaire, M. et Mme Berthelot, M. et Mme Simon, M. et Mme Brunel, M. et Mme Le Boulaire, M. et Mme Van Outhagem, M. et Mme Duval, M. et Mme Roulet, M. et Mme Favaro, M. et Mme Forestier, M. et Mme Berclas et le Village d'enfants.

Participation de M. Haufman et de Mlle Reininger, notre ancienne fleuriste.

A tous BRAVO et MERCI.



CULTURE ET FÊTES... CULTURE ET FÊTES

VILLABÉ EN FÊTE 1992

La Commission des Fêtes vous propose le thème suivant pour 1992 :

« DE PROVINCE ET D'AILLEURS ».

Vous êtes originaire de l'une de nos belles provinces ou d'ailleurs ? Réservez votre Week-end de l'Ascension...

Nous vous convions, chacun et chacune avec son originalité, à vous costumer pour cette fête de quatre jours.

Cette grande manifestation associative vous propose un nombre important de divertissements : rallye, défilé costumé, dégustation de produits régionaux, fête et course cycliste pour enfants, fête des Écoles, opéra avec 300 enfants de notre commune, etc...

Cette année encore, toutes les associations culturelles et la municipalité se donnent la main pour vous divertir.

C. BERTAUX, Maire-Adjoint, chargé des Fêtes



INFOS GÉNÉRALES... INFOS GÉNÉ

ÉLECTIONS...

DU CHANGEMENT A VILLABÉ

Fin Mars 1992, vous serez appelés à voter. Nous attirons votre attention sur le fait qu'il y a dorénavant DEUX BUREAUX à Villabé :

— Bureau N° 1 à la SALLE DES FETES,

— Bureau N° 2 à l'ÉCOLE ARIANE.

Vérifiez bien votre bureau, il figure sur votre carte d'électeur.

NOUVEAUX VILLABÉENS...

Le Maire et le Conseil Municipal souhaitent la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune et en particulier à ceux qui se sont installés dans les ZAC du Village et des Heurts.

Ils leur rappellent que les élus et l'administration communale sont à leur disposition, en Mairie, pour leur apporter tous les renseignements qui faciliteront leur insertion dans la vie du village, dans les meilleures conditions.

Certes, nous n'avons pas les moyens d'une grande agglomération, mais la gentillesse et la bonne volonté de tous — que beaucoup d'entre vous ont pu déjà apprécier — vous permettront de toujours trouver aide et conseils pour résoudre les problèmes auxquels vous pourriez être confrontés.

TRAVAUX

La zone commerciale de La Plaine à Robin s'édifie à grands pas. A cette occasion, la route de Villoison et le carrefour du château d'eau vont être complètement refaits. Cela provoquera un certain nombre de nuisances et de dérangements.

Nous avons demandé aux entreprises chargées de la réalisation de ces voies de faire en sorte que les travaux soient effectués dans les meilleurs délais.

Nous savons que les Villabéens comprennent que ces infrastructures sont indispensables et qu'à terme tous en bénéficieront.

Dans tous les cas, vos élus restent à votre disposition pour faire les interventions nécessaires. N'hésitez pas à les contacter !

ASSOCIATION COMMUNALE DES PÊCHEURS DE VILLABÉ

Notre dernière assemblée générale a renouvelé le bureau et élu un nouveau président.

Nous en profitons pour remercier chaleureusement M. CLAPETRE pour le travail effectué sous son mandat.

Les différents concours de cette année ont connu un vif succès et en particulier celui de la fin juin.

Prochainement, nous allons réempoissonner avec des alevins et des brochets et souhaitons de bonnes prises à tous les pêcheurs qui n'ont pas l'intention de raccrocher les gaules.

Composition du nouveau bureau :

— Président d'honneur : M. Alain RAMEY, Maire de Villabé,

— Président : M. DUCHENE Martial, tél. : 69 24 69 31,

— Vice-Président : M. ARCURI Dominique,

— Secrétaire : M. LAHACHE Guy,

— Trésorier : M. VINCENT Alain, tél. : 60 86 27 75.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter : Mme BARRA, Bar-Tabac, place Roland-Vincent.

VOIRIE

Pour l'année 1992, le passage de la balayeuse sur le territoire de notre commune aura lieu aux dates suivantes :

— Jeudi 9 Janvier	— Jeudi 23 Janvier
— Jeudi 6 Février	— Jeudi 20 Février
— Jeudi 5 Mars	— Jeudi 19 Mars
— Jeudi 2 Avril	— Jeudi 23 Avril
— Jeudi 7 Mai	— Jeudi 21 Mai
— Jeudi 4 Juin	— Jeudi 18 Juin
— Jeudi 2 Juillet	— Jeudi 23 Juillet
— Jeudi 6 Août	— Jeudi 20 Août
— Jeudi 3 Septembre	— Jeudi 17 Septembre
— Jeudi 7 Octobre	— Jeudi 22 Octobre
— Jeudi 5 Novembre	— Jeudi 19 Novembre
— Jeudi 3 Décembre	— Jeudi 17 Décembre

CHASSE

La Société de Chasse de Villabé nous a demandé d'insérer le communiqué suivant :

« Amis marcheurs et promeneurs,

la Société de Chasse de Villabé vous serait très reconnaissante de bien vouloir respecter les quelques règles suivantes lors de vos prochaines sorties sur le territoire de la commune :

— suivre les chemins de randonnée,

— éviter de fouler les terrains en friche et les bois, ce sont des zones de nidification pour la faune qui a toujours existé autour de notre cité (perdrix, faisans, passereaux,...),

— tenir les chiens en laisse.

Nous espérons une bonne compréhension de votre part et vous en remercions.

Le Président, G. HELBO ».

ATTENTION : CHIENS VACCINÉS

Les départements de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines sont atteints par la rage. Les mesures suivantes s'y appliquent donc :

— les chiens ne peuvent circuler que s'ils sont tatoués et vaccinés contre la maladie (vous devez être porteur du certificat de vaccination);

— s'ils ne sont pas tatoués ou pas vaccinés les chiens ne peuvent circuler que tenus en laisse et muselés;

— les chats, même vaccinés, ne doivent pas circuler hors du domicile de leur propriétaire;

— si la capture d'un chien ou d'un chat s'avère impossible ou dangereuse, ces animaux seront abattus sur place par les agents de la force publique;

— tout animal, vacciné ou non, ayant mordu ou griffé une personne ou un autre animal, est placé en observation chez un vétérinaire sanitaire pendant 15 jours.

Plusieurs campagnes de vaccination contre la rage ont été menées sur le territoire des trois départements.

Elles consistent à épandre par hélicoptères, des appâts contenant le vaccin, à l'intention des renards, vecteurs initiaux du virus.

Ces appâts se présentent sous forme de tablettes de 5 cm x 3 cm et de 2,3 cm d'épaisseur, de couleur marron, très odorantes.

Ils ne sont pas dangereux, mais veiller à ce qu'ils ne soient pas manipulés par des enfants les ayant découverts dans la nature.

DEVINETTE

Il était une fois à Évry, un organisme situé dans un local pas très gai, au 5ème étage d'un bâtiment administratif et qui tentait, tant bien que mal, de mettre à la disposition des jeunes les informations dont ils avaient besoin.

Depuis début 1991, ce centre d'information dispose d'un local vaste, ouvert du lundi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Si vous entrez dans ce local, vous serez accueilli en musique (c'est plus gai), vous trouverez des dépliants d'information, des documents à consulter, mais surtout des personnes pour vous accueillir.

A quoi sert donc cette structure ? C'est un service totalement gratuit parce que financé par l'État et les Collectivités locales. Il met à votre disposition des milliers de documents dans des domaines très variés.

En ce qui concerne les études et la formation professionnelle, on peut y obtenir des renseignements sur les filières pour accéder au métier de son choix ou, si on ne sait pas quoi choisir, on peut consulter des fiches, des livres pour connaître les caractéristiques d'une profession ou bien des adresses pour passer des tests psycho-techniques, etc...

Pour les jeunes, mais aussi pour les moins jeunes, ce centre pourra indiquer les organismes, associations, MJC..., qui proposent des cours de comptabilité, de langue, d'informatique...

Le rôle de ce centre est de vous informer par tous les moyens. S'il ne dispose pas d'une information suffisante dans tel secteur, il vous donnera la «bonne adresse» pour vous éviter toute perte de temps.

Vous voulez faire des activités durant l'année ? Vous recherchez un club de philatélie, de karaté, d'astronomie, de shornji kempo,... le centre a répertorié les activités socio-culturelles et sportives proposées par les municipalités, les associations, les Maisons pour tous, les maisons de quartier, les centres socio-culturels du département dans deux gros annuaires qu'il tient à votre disposition.

Mieux encore, dans quelques semaines vous pourrez consulter des terminaux informatiques qui vous donneront directement les coordonnées du club le plus proche de votre domicile.

Vous pensez déjà à vos vacances d'hiver ? Sachez que ce centre dispose de catalogues, d'adresses, de renseignements divers.

Sachez pour finir que le centre répond à bien plus de questions que vous n'auriez osé l'imaginer.

Mais ce centre n'est pas qu'un service d'information. Il a développé, pour répondre aux demandes de son public, des prestations :

— **Service «Jobs pour les jeunes»**

Environ 2000 offres auront été proposées aux jeunes fréquentant le C.I.J.E. en 1991, la plupart dans le secteur de l'animation.

— **«Relais U.C.P.A.»**

Il est possible de réserver des séjours pour cet organisme, connu des jeunes pour ses vacances sportives et pas chères, en allant dans ce centre d'information.

— **«Réductions de transport»**

On vend dans ce centre des billets B.I.G.E. pour le train (20 à 25 % de réduction par rapport aux tarifs usuels), des billets Eurolines. Exemples pour ces derniers :

- Paris - Amsterdam : 360 F Aller-Retour,

- Paris - Bruxelles : 245 F Aller-Retour.

— **«O.N.I.S.E.P.»**

Le centre est un point de vente des publications de l'O.N.I.S.E.P., cet organisme bien connu des étudiants.

Ce centre prévoit aussi prochainement d'accueillir des permanences d'organismes divers dans ses locaux.

Implanté dans un lieu facile d'accès (le Hall de la Gare d'Évry-Courcouronnes), un organisme toujours disponible à vos demandes, vous avez trouvé ?

Certains l'appellent C.I.D.J.E., C.I.J.E., mais son vrai nom c'est :

CENTRE INFORMATION JEUNESSE ESSONNE

Hall de la Gare d'Évry-Courcouronnes,

B.P. 102 - 91004 ÉVRY CEDEX

Tél. Infos : 60 78 27 27

Tél. Billeterie et U.C.P.A. : 60 77 20 27.

Si on ne trouve pas tout au..., on y trouve en tout cas tout ce qui vous intéresse.

PHOTOTHÈQUE

Les archives PHOTOS de Villabé, plus de 5 000 photos, sont à votre disposition en Mairie. Venez les consulter.

Vous pouvez commander des tirages. Délai : 1 mois. Coût : 30 F le tirage en 18 x 24.

Sommaire des manifestations archivées :

En 13 volumes constitués de planches contact de photos, la photothèque retrace en images les différents événements qui ont marqué la vie de la commune depuis mars 1989 dans les domaines suivants :

— **SPORTS** : pose première pierre et inauguration du gymnase, diverses manifestations sportives.

— **URBANISME** : évolution des différents chantiers mis en œuvre par la commune dont celui de Carrefour, reportage qui met en évidence les abus constatés en matière de publicité par panneaux.

— **CULTURE ET FÊTES** : les différentes fêtes de l'Ascension et manifestations du secteur associatif.

— **SOCIAL** : les services mis en place par la commune pour les personnes âgées et les enfants.

— **SCOLAIRE** : la construction et l'inauguration du groupe scolaire ARIANE.

— **ENVIRONNEMENT** : la vallée de l'Essonne, son côté pittoresque qu'il convient de sauvegarder et d'améliorer pour permettre à tous d'en profiter.

LETTRE

DES AVOCATS

AU BARREAU DE L'ESSONNE

Monsieur le Maire,

La loi du 31 Décembre 1990 qui entrera en vigueur le 1er Janvier 1992 a créé la profession unique d'Avocat qui regroupe les Avocats et les anciens Conseils Juridiques.

L'appellation «Conseil Juridique» ou «Avocat Conseil» ne regroupe donc aucune profession réglementée et est susceptible de tromper le public.

Par ailleurs, toute publicité personnelle est interdite aux membres de la nouvelle profession à l'exception de la liste des Avocats établis dans votre commune que vous pouvez faire figurer dans vos informations municipales.

Je vous remercie, en conséquence, de bien vouloir vous montrer vigilant en ce qui concerne les annuaires et publications édités par vos services afin que ne figure plus aucun nom sous la rubrique «Conseils Juridiques» qui doit disparaître.

Veillez croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jacques Bourdais

FOS GÉNÉRALES... INFOS GÉNÉRA

L'ASSOCIATION POUR L'ACCUEIL DES PERSONNES ÂGÉES EN FAMILLE

L'accueil des personnes âgées en famille s'ajoute aux formules qui contribuent au maintien à domicile; il crée en outre un complément d'activité rémunéré pour l'accueillant.

C'est un choix supplémentaire offert aux personnes âgées qui ne peuvent rester seules, ne souhaitent pas vivre en maison de retraite et seraient heureuses de partager une vie de famille chaleureuse et stimulante, favorisant l'échange entre les générations. Cette solution souple maintient à la personne âgée ses droits sociaux et médicaux (allocation logement, allocation compensatrice, aide sociale).

Cet accueil peut être d'ailleurs temporaire, à temps partiel, de longue durée, après une période d'essai. Il peut intervenir pour une convalescence, des vacances et venir aussi soulager des personnes qui hébergent leurs parents âgés et peuvent avoir besoin d'un relais momentané.

Pour la famille d'accueil, c'est une activité qu'elle peut exercer «à la maison», qui suppose «un agrément» et qui sera rémunérée. Elle doit assurer l'entretien, le gîte et le couvert de la personne accueillie ainsi que l'accompagnement au quotidien, s'efforçant de lui préserver son autonomie, lui apportant un réconfort familial.

Un contrat sera signé entre la famille et le futur pensionnaire, faisant état des modalités de l'accueil, des conditions financières, des obligations de chacun.

La rémunération établie dans le contrat, dans une fourchette fixée par le président du Conseil Général se décompose en :

- loyer pour la ou les pièces réservées,
- indemnité représentant les frais d'entretien de la personne accueillie,
- rémunération des services rendus.

Il est obligatoire, tant pour la personne qui accueille que pour le pensionnaire, de souscrire chacune un contrat d'assurance responsabilité civile pour les dommages éventuellement occasionnés. La personne qui accueille (ou sa famille) ne peut bénéficier d'un testament ou d'une donation en sa faveur de la part de la personne âgée.

L'A.P.A.F. fait les enquêtes sociales en vue d'un agrément des familles candidates pour l'accueil d'une ou deux personnes âgées maximum. Elle est officiellement mandatée pour assurer le suivi de la personne âgée et être le garant du bon fonctionnement des différents contrats passés. Et elle assure le soutien et la formation des familles d'accueil.

A.P.A.F. (Association pour l'Accueil des Personnes Agées en Famille), 9, place du 19-Mars-1962, 91000 Évry - Tél. (1) 64 78 04 68.

SANTÉ

Le Centre Hospitalier Spécialisé Paul Guiraud recrute «Familles d'accueil» pour hébergement de malades mentaux en cours de réinsertion.

Suivi médical assuré par des équipes spécialisées.

Salaires nets mensuels : 7 429 F.

Tél. : Mme VIRIDEAU : (1) 45 59 57 02.

— X —

A compter du 2 Janvier 1992, les Centres de Paiement de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne accueilleront de nouveau le public tous les jours ouvrés de la semaine :

— du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 15,

— le vendredi de 8 h 30 à 16 h 15.

UNE LIGNE DIRECTE À L'ÉCOUTE DES VICTIMES

Vous avez été victime d'un vol, d'un cambriolage, d'une agression, d'un viol, d'un accident de la circulation... Vous pouvez maintenant contacter l'AVIPP 91 au 60 76 78 83.

L'AVIPP 91, l'association départementale d'aide aux victimes d'infractions pénales, est une association Loi 1901, subventionnée par le Ministère de la Justice.

L'AVIPP 91 vous accueillera et vous écoutera. Elle vous informera de vos droits, vous indiquera les démarches administratives, judiciaires ou privées que vous pouvez entreprendre pour faire valoir vos droits et obtenir réparation.

L'AVIPP 91 vous indiquera si vous pouvez prétendre à une indemnisation par la Commission d'Indemnisation des victimes d'infractions siégeant au Tribunal de Grande Instance.

L'AVIPP 91 pourra vous aiguiller et vous orienter dans le dédale des procédures et vous proposer un soutien psychologique.

(1) 60 76 78 83, une ligne directe à l'écoute des victimes. N'hésitez pas à nous contacter.

Permanence de l'AVIPP 91 :

— au Palais de Justice d'Évry, rue des Mazières, tous les après-midi de 13 h 30 à 17 h 30; les mardis et vendredis matin de 9 h 30 à 12 h.

— à Quincy-sous-Sénart, 8, résidence Le Vieillet, 69 00 98 52, le mercredi matin de 9 h 30 à 12 h.

AIRTIMO, CONNAISSEZ-VOUS ?

Non, ce n'est pas une nouvelle compagnie de transport aérien, mais une association, à but non lucratif (loi 1901), d'Aide aux Insuffisants Rénaux du Tiers Monde.

Cette association, AIRTIMO, est Villabéenne, parce que ses fondateurs, M. et Mme TRAN QUANG, habitant Villabé, hébergent son siège social.

Partant de leur problème personnel, ils constatent que les reins artificiels sur le marché international sont trop complexes, trop fragiles et trop chers pour être achetés et utilisés dans les pays du tiers-monde.

Dans leur garage, ils ont mis au point un autre modèle, beaucoup plus simple, plus robuste, utilisable dans les conditions rustiques que l'on rencontre souvent dans les pays du tiers-monde. Et ils ont fabriqué 16 appareils pour les donner au Vietnam.

Ces appareils fonctionnent toujours et ont déjà sauvé des milliers de personnes en insuffisance rénale.

L'objectif d'AIRTIMO est de promouvoir l'emploi de cette technique, la création d'ateliers de fabrication en série dans les pays de développement.

Si vous souhaitez apporter votre soutien à cette initiative bénévole, vos dons, vos adhésions, vos idées... nous aideront.

Contactez M. TRAN QUANG, 36, ruelle aux Brunets, 91100 Villabé - Tél. : (1) 60 86 06 84.

TÉLÉTHON 1991

Quoi qu'en pensent certains esprits chagrins qui voudraient lui couper les ailes au nom d'un principe supérieur de répartition égalitaire, la Commune de Villabé a soutenu le TÉLÉTHON par un don de 3 000 Francs le 7 Décembre 1991.

Cette œuvre est le type même d'organisation spontanée et efficace qu'il convient de promouvoir.

Longue vie au TÉLÉTHON.

LES... INFOS GÉNÉRALES... INFOS

L'ADIPAR

(Association Départementale pour l'Information des Personnes Agées et des Retraités)

L'ADIPAR* est mise à votre service par le Conseil Général de l'Essonne pour :

- vous aider à trouver un établissement d'accueil pour personnes âgées,
- une association d'aides ménagères ou de soins à domicile,
- un renseignement concernant vos droits à la carte rubis, améthyste ou aux chèques taxi,
- une mesure de sauvegarde,
- vos impôts,
- la redevance audiovisuelle,
- vous aider à résoudre vos difficultés avec les caisses de retraite,
- connaître les aides du département,
- vous faciliter, d'une façon générale, toute démarche si vous êtes âgé ou retraité ou si vous avez la charge d'une personne dans cette situation,

en appelant le NUMÉRO VERT mis gratuitement à votre disposition : 05 03 32 85 ou par MINITEL : (1) 64 97 32 85.

* Association Loi 1901

ASE 91

L'Association des Sourds de l'Essonne diffuse et signale aux sourds et malentendants de l'Essonne les numéros d'appel par Minitel de services publics urgents :

- Appel Minitel Pompier : (1) 64 97 18 18,
- Appel Minitel SMUR : 36 18 puis (1) 60 90 15 38,
- Appel Minitel chèque, assistance : (1) 42 45 48 48
- Appel Minitel Police : en projet...

L'ASE 91 dispose également des services gratuits d'un interprète pour tous membres actifs essonniers dans toutes les administrations publiques de l'Essonne.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'ASE 91, Hôtel de Ville, place Nicolas-de-Thou, 91141 Villebon-sur-Yvette Cedex -Téléphone : (1) 69 93 49 00 ou Minitel Dialogue : (1) 60 14 74 03.

I.N.S.E.E.

L'I.N.S.E.E. réalise du 9 Octobre 1991 au 30 Avril 1992 une importante étude sur les déplacements des habitants de la région Ile-de-France.

L'enquêteur qui se présentera à votre domicile sera muni d'une carte de fonction.

LA FLÈCHE ÉTOILÉE

TIR À L'ARC

Depuis le mois d'octobre 91, «LA FLÈCHE ÉTOILÉE», section Tir à l'arc de Villabé, est née.

Nous vous attendons pour vous détendre dans la pratique d'un sport accessible à toutes et à tous à partir de l'âge de 11 ans.

Pour tous renseignements, veuillez contacter :

- M. SANSON Philippe, président, tél. : (1) 60 86 39 28,
- Mme GHISLAIN Dominique, secrétaire, tél. : (1) 64 97 59 05.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BAL Damien, 26-12-90 à Courcouronnes - BERNARD Christelle, 26-12-90 à Évry - BAUDET Jérémy, 30-12-90 à Corbeil - LLOYD Thibault, 20-01-91 à Paris-14ème - ELVIRA Clément, 24-01-91 à Corbeil - LIBERT Florian, 05-02-91 à Massy - PLANQUEL Laura, 10-02-91 à Corbeil - CARIOU Aurélie, 16-02-91 à Rennes - ALBERTINI Audrey, 20-02-91 à Toulon - ROUCHE Claudia, 21-02-91 à Évry - DUCHESNE Vérane, 14-03-91 à Courcouronnes - LANGLAIS Christophe, 15-03-91 à Paris 4ème - MAILLARD Jean-Vincent, 27-03-91 à Fontainebleau - DIDIER Romain, 01-04-91 à Évry - DESNOUS Lætitia, 02-04-91 à Corbeil - WILFRED July, 12-04-91 à Paris 13ème - BORDONADA-SANCHEZ Laura, 12-04-91 à Paris 14ème - BORDONADA-SANCHEZ Arnaud, 12-04-91 à Paris 14ème - VIALE Alison, 26-04-91 à Courcouronnes - BIGOT Anaïs, 06-05-91 à Juvisy - SANJUAN Marine, 09-05-91 à Évry - PUVREL Kenny, 17-05-91 à Savigny - BAUELLE Chloé, 27-05-91 à Courcouronnes - KOOYCK Frédéric, 30-05-91 à Corbeil - MARTIN Aymeric, 03-07-91 à Évry - PRIVÉ Alexandra, 10-07-91 à Corbeil - KUBIAK Jordan, 23-07-91 à Courcouronnes - MALARDE Denis, 01-08-91 à Corbeil - MARCOTTE Déborah, 15-08-91 à Courcouronnes - ROBERT Jordan, 27-08-91 à Corbeil - KERRAND Gaétan, 06-09-91 à Courcouronnes - HERLUISSON Léa, 19-09-91 à Courcouronnes - FOURNIER Tristan, 19-09-91 à Courcouronnes - LOISEAU Julie, 19-09-91 à Courcouronnes - BONIAUX Adrien, 23-09-91 à Évry - JEANLIN Célestine, 24-09-91 à Courcouronnes - GRANGER Philippe, 30-09-91 à L'Hay-les-Roses - RODRIGUES GOMES Céline, 04-10-91 à Corbeil - MICHEL Marion, 22-10-91 à Courcouronnes - GUERRERO Amélie, 10-12-91 à Corbeil - PRESLES Ludivine, 11-12-91 à Évry.

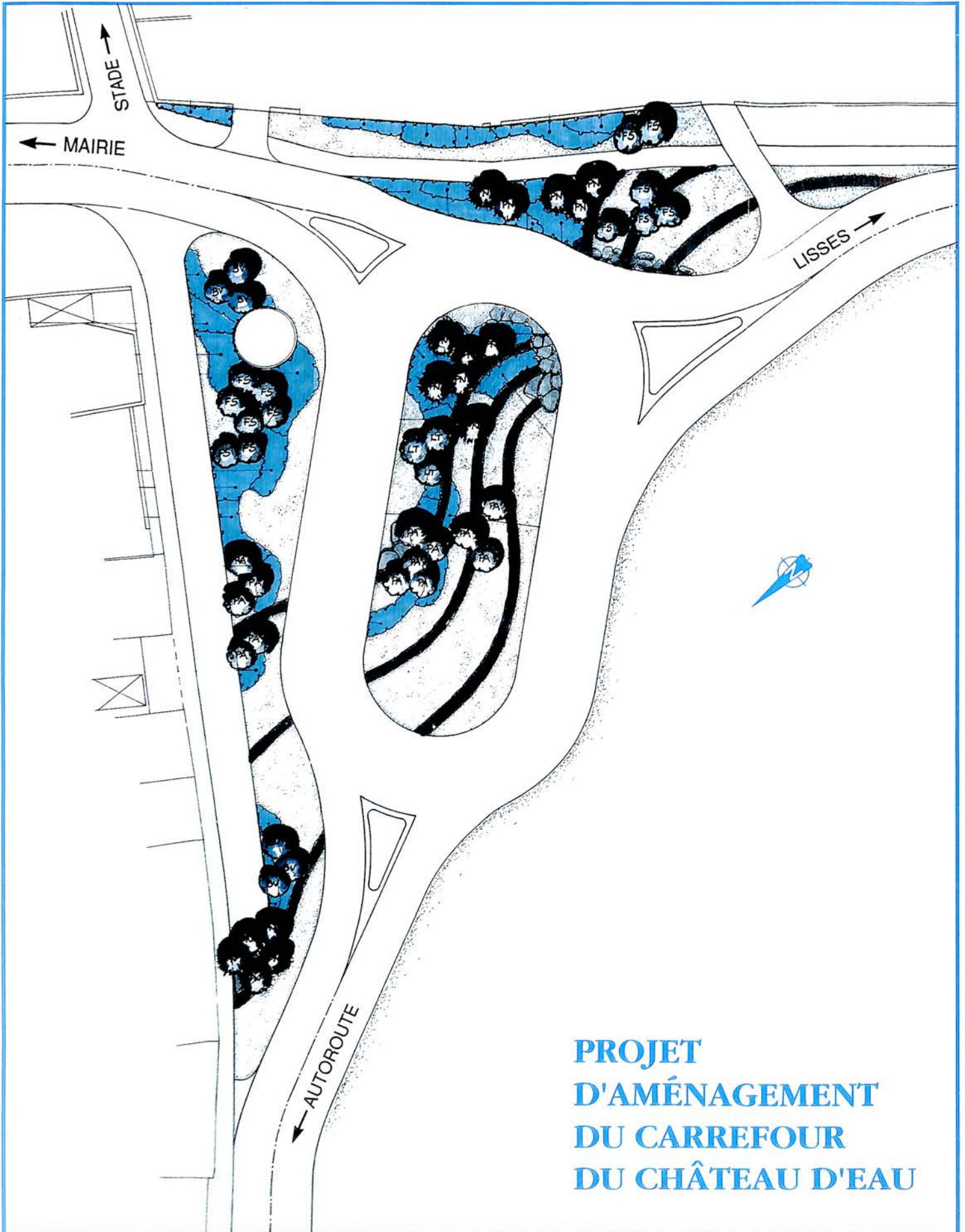
MARIAGES

PEPY - COUTURE, 27-04-91 — LACOSTE - LANGENAIS, 04-05-91 — MONIER - THIEBAUT, 04-05-91 — SCOTTI - HENNEQUIN, 01-06-91 — MESIERE - DEKOKELAIRE, 08-06-91 — BELLON - JAN, 08-06-91 — DOS SANTOS - NICOLAS, 20-07-91 — VINCENT - PETITJEAN, 07-09-91 — MALLET - BOURDOT, 07-09-91 — JEAN PIERRE - MADELINE, 14-09-91 — SANJUAN - THOMAS, 28-09-91 — GREGORCIC - LEDIEU, 11-10-91 — RECALDE - ABAT, 09-11-91 — PONSAR - BONNETERRE, 21-12-91, tous à Villabé.

DÉCÈS

BOSSONG Léontine, 11-01-91 à Corbeil - PELLOILE Daniel, 21-01-91 à Étampes - CHARPENTIER Georges, 04-02-91 à Évry - GUGHEZ Constance, 04-03-91 à Champcueil - QUÉRÉ Roger, 14-04-91 - ROTH Yvonne, 17-04-91 - CELLERIN Edmée, 21-04-91 - MURMANN Hildgard, 25-05-91 à Corbeil - MEUNIER Roland, 12-06-91 à Corbeil - VINCENT Marcel, 08-07-91 à Corbeil - MENANT Nicolas, 08-07-91 à Moutiers - MAURY Gilberte, 19-07-91 à Évry - COCU Pierre, 06-09-91 à Corbeil - BRUCKNER Claude, 25-11-91.

GÉNÉRALES... INFOS GÉNÉRALES



**PROJET
D'AMÉNAGEMENT
DU CARREFOUR
DU CHÂTEAU D'EAU**



TOUTES TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES
Estimation gratuite

Villabé Immobilier

60.86.20.21

4 bis, avenue du 8 Mai 1945 - 91100 VILLABÉ
SARL au capital de 50 000 F - R.C.S. Corbeil B 379 411 101 - APE 7906
Carte professionnelle N° 536 659 délivrée par la Préfecture de l'Essonne
Caisse garantie FNAIM N° 17422 M

AGENT
IMMOBILIER
FNAIM

ELECTRO-SCAN

37, chemin de l'Ormeteau - 91100 VILLABÉ

☎ (1) 60 86 29 79

rémy berthelot

électricité et entretien électrique

25 rue Pierre Curie
91100 Villabé

Téléphone : 64.97.62.96

TÉRESA COIFFURE

Rue des Prés - Place des Fêtes - VILLABÉ

salon mixte salon mixte salon mixte salon mixte

☎ (1) 64 97 56 89



Daniel BOCIAN
ARTISAN

PLOMBIER CHAUFFAGISTE

☎ **60 86 35 12**

VILLABÉ - 91 CORBEIL-ESSONNES

**SOCIÉTÉ DES EAUX
DE L'ESSONNE**

EAU



ASSAINISSEMENT

« La qualité du service est notre passion »

27, route de Lisses - 91813 CORBEIL-ESSONNES Cedex

☎ (1) 60 88 24 28

LES COMPAGNONS METALLIERS

Breuzard

SERRURERIE - CHAUDRONNERIE
CHARPENTE MÉTALLIQUE
MENUISERIE ALUMINIUM

67, rue Émile-Zola — Corbeil-Essonnes
Tél. : (1) 60 88 20 22

A partir de fin mars ou début avril 1992 :
NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :
(1) 60 89 81 40

et NOUVEAU CODE POSTAL :
91813 CORBEIL-ESSONNES CEDEX



TRAITEUR - POISSONNERIE

Daniel Decourty

Spécialités de Fruits de Mer - Arrivage Journalier

9, pl. Roger-Salengro - 91100 Corbeil-Essonnes

☎ (1) 64 96 03 66

VIGNAUD & C^{IE}

Entreprise Générale de Peinture et Décoration

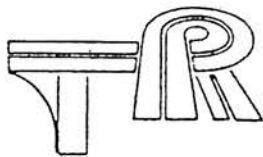
— Vitrierie - Tenture - Dorure - Miroiterie - Vitraux —

122, rue du Faubourg Saint-Martin
75010 PARIS

Tél. : (1) 42.05.42.08 +
Fax : (1) 42.05.95.23

LES TRAVAUX ROUTIERS

VOIRIE - RÉSEAUX DIVERS
GÉNIE CIVIL
ADDUCTION D'EAU POTABLE



OUVRAGES HYDRAULIQUES
DRAGAGES
TRAVAUX SPÉCIAUX

☎ 60.88.06.64

Fax: 64.96.93.41



AMÉNAGEUR

☎ 64.96.37.65

Fax: 60.88.44.09

CONSEIL ORGANISATION AMÉNAGEMENT FONCIER

LOCOSUD

AMÉNAGEUR LOTISSEUR

☎ 60.88.40.50

Fax: 60.88.44.09

Lumière Maintenance Signalisation



LUMIERE • MAINTENANCE • SIGNALISATION

ÉCLAIRAGE PUBLIC
SIGNALISATION TRICOLEURE
ILLUMINATIONS
TRAVAUX EDF
ÉCLAIRAGE DE TERRAINS DE
SPORTS
RÉSEAU BASSE TENSION
INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
COURANTS FAIBLES

☎ 60.88.31.19

Fax: 64.96.93.41

1, rue F.-Raynaud - 91100 CORBEIL - ESSONNES

